

« Grèce-France-Alliance » ! Aux privatisations...

La « grande braderie d'Athènes », c'est-à-dire les privatisations à venir en Grèce et le rôle de la France

lundi 25 mars 2013, par [MARIAS Foivos](#) (Date de rédaction antérieure : 18 mars 2013).

Cet article s'inscrit dans la continuité d'un travail que nous avons effectué sur la question des privatisations en Grèce intitulé « [L'épée de Damoclès des privatisations en Grèce](#) » (ESSF, article 28216). Nous avons démontré lors de cet article que le programme de privatisations en Grèce est en réalité une véritable opération de liquidation de la richesse publique grecque. Pour cela nous parlons de « grand braderie ». Dans le présent article nous allons se concentrer spécifiquement sur le rôle de la France au programme des privatisations en Grèce.

Sommaire

- [1\) Les déclarations de François](#)
- [2\) La France comme créancier](#)
- [3\) Le rôle et l'implication de](#)
- [4\) Epilogue : « La grande](#)

« Grèce-France-Alliance » (« Ελλάς-Γαλλία-συμμαχία »), il s'agit d'un slogan bien connu en Grèce « inventé » en 1974 quand Konstantinos Karamanlis est revenu de Paris pour prendre les rênes du pays après la chute de la dictature des colonels à bord de l'avion présidentiel français prêté par son ami Valéry Giscard d'Estaing. Quelques mois plus tard le voyage du président Giscard d'Estaing en Grèce en Septembre 1975 fut un triomphe. Comme il a confié : « *De l'aéroport jusqu'au palais du premier ministre, il y avait une foule de quatre rangs pour m'applaudir* » [1]. Comme le montrent les images de l'INA [2] le président Giscard d'Estaing était applaudi par les grecs assistant à la cérémonie d'accueil et les personnes présentes criaient mélodiquement le fameux slogan : « Grèce-France-Alliance ».

Trente-huit ans plus tard, la situation était radicalement différente lors de la visite du président François Hollande le 18 février dernier. La Grèce ne vit pas sous l'euphorie de la première période démocratique après la chute de la dictature mais sous le marasme de la « période de la troïka ». A la place des personnes qui applaudissaient Valéry Giscard d'Estaing il y avait cette fois-ci des CRS qui bouclaient toutes les rues de la capitale entre l'aéroport et ce même palais du premier ministre au cas où des manifestants faisaient leur apparition. Malgré ces « petits » changements, le gouvernement grec et le média pro-austérité ont expliqué que la visite du président Hollande et ses déclarations montrent que le vieux mot d'ordre, « Grèce-France-Alliance », demeure toujours valable et il est d'actualité plus que jamais !

En réalité le mot d'ordre en question ne fait rien d'autre que de codifier une réalité, les liaisons étroites entre les deux pays. Les Etats français et grec ont eu depuis la révolution grecque et la guerre d'indépendance de 1821 un destin politique mais surtout un destin économique

interconnectés. Bien évidemment cette « interconnexion » n'a jamais été très « équilibrée ». Depuis le prêt accordé au jeune Etat grec en 1832 en passant par l'adhésion de la Grèce à l'union (monétaire) latine en 1868, par le défaut de paiement de l'Etat grec en 1893, par la mise en place de la Commission Financière Internationale (1897-1971) [3] jusqu'à plus récemment l'adhésion de la Grèce à l'U.E. (1981) et à la zone euro (2001) l'histoire de la Grèce dépend en partie de la France. L'Etat français a souvent été un des créanciers principaux de l'Etat grec.

L'histoire économique et politique de la Grèce et de la France est liée. De la même façon la civilisation néohellénique et la civilisation française, les intellectuels grecs et leurs homologues francophones empruntent des chemins parallèles mais qui se croisent régulièrement. De même, le peuple français a toujours été ami et solidaire avec le peuple grec.

Le but de cet article n'est pas d'examiner les relations économiques de l'Etat grec avec ses créanciers institutionnels internationaux et en particulier l'Etat français depuis la création de l'Etat grec. Cet article se concentre dans un premier temps sur la relation débiteur/créancier entre l'Etat grec et l'Etat français. Cette relation est très importante puisqu'elle donne des « droits » à la France sur le programme des privatisations à venir en Grèce. Dans un deuxième temps nous examinons le rôle direct et indirecte de la France au programme de privatisations en Grèce afin d'informer l'opinion publique.

1) Les déclarations de François Hollande

Le point de départ de cet article est la situation en Grèce et plus particulièrement le programme de privatisations à venir. Néanmoins, la récente visite du président Hollande à Athènes le 18 février dernier et ses déclarations sur place ont joué en quelque sorte le rôle du « détonateur » pour l'écriture de cet article.

La situation catastrophique de la Grèce où la situation sociale frôle la crise humanitaire [4, 5] est à notre avis bien connue au niveau international et auprès de l'opinion publique française. Pour cela ne traitons pas cette question qui demeure néanmoins odieuse pour toute l'Europe.

Le président Hollande a déclaré qu'« aucun peuple en Europe n'a subi une telle épreuve » [6] et il a rappelé sa « solidarité avec le peuple grec dans les épreuves qu'il traverse » [7]. Il a rajouté que la Grèce sortira de cette situation difficile par la croissance [8]. Il a préconisé que les privatisations peuvent contribuer à cela et il a encouragé les entreprises françaises à investir en Grèce. Il a dit avoir visité Athènes pour « mobiliser les entreprises françaises » [9]. « *Sur le plan économique ou intellectuel, on peut être pour ou contre les privatisations, mais là n'est pas la question, a lancé François Hollande. Les entreprises françaises doivent y prendre toute leur part* » [9]. Il a appelé les entrepreneurs français à « *saisir toutes les opportunités* » [10]. Le président Hollande a aussi déclaré que : « *les entreprises françaises doivent être présentes* » aux privatisations en Grèce [8] « *parce qu'elles ont justement une expérience de ce qu'est le service public, de la qualité des prestations qui peuvent être apportées aux Grecs* » [11].

Nous nous référerons assez souvent par la suite aux déclarations de François Hollande durant son voyage en Grèce pour essayer de décrypter leurs sens. L'intégralité des déclarations officielles de François Hollande lors de sa visite en Grèce sont disponibles ici [11, 12, 13, 14, 15].

Pour l'instant prenons comme point de départ la déclaration précédente pour examiner le rôle direct et indirecte de la France aux privatisations à venir en Grèce. Mais pourquoi il y a un intérêt aussi important côté français pour le programme des privatisations en Grèce. Pour répondre à cela nous allons examiner la relation débiteur/créancier entre la Grèce et la France.

2) La France comme créancier de la Grèce

La relation débiteur/créancier entre la France et Grèce durent depuis la création de l'Etat grec. Ce paragraphe examine cette relation depuis la période 2009-2010 jusqu'à aujourd'hui.

En 2009-2010 quand « l'odyssée contemporaine de la Grèce » a débuté les banques françaises étaient les créanciers privés les plus importantes de l'Etat grec. Selon les données de BRI en Décembre 2009 les banques françaises détenaient 26% de la dette grecque, soit 31 milliards \$, alors que les banques allemandes 23 milliards (soit 15%), et les banques de la catégorie « reste du monde » 19% [16]. D'autres sources estimaient l'exposition des banques françaises à 57 milliards € [17] et d'autres à 75 milliards € [18] soit 25% de la dette totale alors que les banques allemandes détenait 14% de la dette grecque. Dans tout les cas il est sûr et certain que les banques françaises étaient les plus exposées au « danger grec ».

Suite à l'intervention du FMI, et des Etats membres de la zone euro pour accorder à la Grèce de nouveaux prêts (le dit « plan de sauvetage » de la Grèce) les équilibres et la répartition de la dette grecque sont modifiés. Suite aux différentes décisions et actions la quasi-totalité de la dette grecque n'est plus détenue par des créanciers privés (banques, fond d'investissement etc.) mais par des créanciers institutionnels (c'est-à-dire par le FMI et les Etats européens bailleurs des fonds). La Grèce a aujourd'hui deux groupes de créanciers. Le FMI et le « bloc U.E. ». Le « bloc U.E. » est constitué par les pays membres de la zone euro et par le FESF (Fond Européen de Stabilité Financière). Les Etats membres de la zone euro participent au programme grec et au FESE grosso modo en fonction de leur pourcentage de participation à la zone euro [29].

Les équilibres entre le FMI et le « bloc U.E. » ont été analysés lors d'un précédent article intitulé « L'épée de Damoclès des privatisations en Grèce ». Grosso modo le « bloc U.E. » porte alors environ 77% de la totalité du programme grec et le FMI 23%. Bien évidemment à travers le FMI se manifeste principalement la présence des Etats-Unis au « problème grec ». Il est évident que le « bloc U.E. » est le pilier principal du programme grec. Le « bloc U.E. » de son côté un bien « un visage » et « un porte monnaie », le « porte monnaie » des pays de la zone euro.

En ce qui concerne les équilibres de participation des différents Etats européens au programme grec celles-ci sont définis, comme nous avons dit précédemment, grosso modo selon leurs pourcentages de participation à la zone euro. L'Etat français port alors environ 22% de la charge européenne du programme grec derrière l'Etat allemand qui port environ 28% [30].

Les intérêts français étaient le premier créancier de la Grèce avant la crise de 2009-2010 et aujourd'hui sont le deuxième juste derrière l'Allemagne mais toujours avec une très forte présence et participation. Pour cette raison, le gouvernement français porte un intérêt aussi important au programme des privatisations en Grèce. A notre avis, la visite de François Hollande à Athènes avait principalement comme objectif d'assurer que les intérêts français seront bien servis quant au « partage du gâteau » des privatisations grecques et surtout face aux intérêts allemands.

3) Le rôle et l'implication de l'Etat français et des entreprises françaises au programme de privatisations en Grèce

Après avoir exposé en détail le programme de « privatisations » à venir en Grèce et avoir suffisamment, à notre avis, argumenté les raisons pour lesquelles nous le qualifions de programme de liquidation de la richesse publique, examinons le rôle, les liaisons et l'implication de la France à ce programme.

Le rôle et l'implication française dans programme de privatisation en Grèce est multidimensionnelle et concerne aussi bien l'Etat français que les entreprises publiques et privées. Nous examinerons les différents niveaux d'implication de la France.

a) L'implication institutionnelle de l'Etat français à travers le TAIPED.

Nous avons expliqué que « le maître du programme » de privatisations en Grèce est le fameux fond de privatisation, le TAIPED.

Examinons la composition du conseil d'administration (C.A.) du TAIPED. Selon la loi [19] qui régie le fonctionnement du TAIPED au C.A. du fond participent deux représentants des créanciers de la Grèce en tant qu'observateurs. Les deux observateurs sont nommés au C.A. suite à la proposition de la Commission européenne et des États membres de la zone euro. Une personne représente la Commission européenne et l'autre représente l'ensemble des pays créanciers de la Grèce, c'est-à-dire les pays membres de la zone euro.

Les noms de deux représentants des créanciers au C.A. de TAIPED sont publié sur le site internet du fond [20]. Leurs noms ne sont pas importants. Ce qui est important est leur rôle. Connaissant la mentalité grecque nous sommes sûrs et certains que malgré le statut d'observateurs les deux représentants des créanciers ont un rôle important au C.A. du TAIPED et leur parole compte beaucoup pour les administrateurs du TAIPED. De plus, malgré le fait qu'il s'agisse d'observateurs au C.A. les deux représentants des créanciers ont le droit de demander toute information et document nécessaire relatif au TAIPED [91].

Le représentant des pays de la zone euro est un fonctionnaire français. Il s'agit du chef du service économique d'Athènes [21, 22, 23].

L'État français admet son implication dans le programme de privatisation en Grèce au rapport annuel de 2011 de la direction générale du Trésor [95]. Le rapport explique le rôle de la France : « Un Fonds de privatisation a été mis en place dans le cadre du programme Union européenne / FMI avec notamment pour objectif de contribuer au financement du programme à hauteur de 50 M^d€ d'ici à 2015. La France s'est impliquée dans le processus de privatisation :

1/ par la désignation, au printemps 2011 d'un inspecteur des finances, Pierre-Emmanuel Thiard, au sein de la mission de la troïka (Commission européenne, FMI, BCE) chargée d'évaluer le chiffrage du plan de privatisation, puis de superviser la création du Fonds de privatisation ;

2/ par la désignation à l'été 2011, d'Hervé Le Roy, chef du service économique à Athènes, comme représentant de l'ensemble des États membres de l'Eurogroupe au conseil d'administration du Fonds de privatisation (aux côtés de Marteen Verwey, représentant de la Commission européenne). Le conseil d'administration est l'organe décisionnel stratégique du Fonds » [95].

Le document en question nous apprend alors que l'État français a joué un rôle central à la création de TAIPED et au chiffrage du plan de privatisation. Nous supposons que d'autres États créanciers de la Grèce ont également y contribué de la même manière ou de façon similaire. De plus, il confirme notre affirmation quant au rôle du fonctionnaire français au C.A. du fond. Le fonctionnaire français observateur au C.A. de TAIPED représente certes les pays de la zone euro. Néanmoins, il demeure surtout et avant tout fonctionnaire français sous la responsabilité hiérarchique de l'exécutif français.

Le rapport en question de la direction générale du Trésor nous informe également des missions du service français à Athènes ainsi que ses propositions stratégiques pour les entreprises françaises. Le rapport explique que : « l'enjeu se situe également dans l'appui à fournir aux entreprises françaises

susceptibles d'investir en Grèce. La poursuite du programme de privatisation va ouvrir des opportunités aux entreprises françaises à partir de 2012. Au-delà des entreprises françaises historiquement présentes en Grèce (Alstom, Vinci, Suez ...), l'objectif est d'intéresser un éventail plus large d'investisseurs. Ont ainsi participé à un séminaire sur les opportunités découlant du programme de privatisations en Grèce, organisé par la CCIP le 11 octobre dernier, 159 entreprises ou institutionnels franco-grecs susceptibles d'investir ou d'attirer des investisseurs en Grèce. Le ministre grec du Développement économique, Michalis Chryssochoidis, avait fait lui-même le déplacement pour présenter le nouveau cadre réglementaire des investissements en Grèce. De fait, les projets de privatisations susceptibles d'intéresser les entreprises françaises au premier chef se situent dans les domaines de l'eau, du tourisme, du développement des énergies vertes, des chemins de fer, de l'énergie et de la gestion des ports » [95]. Concernant les activités du service économique d'Athènes le rapport ajoute également que : « Les chantiers à suivre étaient naturellement inhabituels : suivi du respect du programme de la Troïka, aide à la mise en place d'une assistance technique française et européenne, suivi (et appui) du programme de privatisation grec, suivi des réformes structurelles et analyse de leur impact pour l'économie hellénique et les relations bilatérales » [95].

Le fonctionnaire français, représentant des pays créanciers de la Grèce au CA de TAIPED confirme qu'il n'a pas simplement un rôle de suivi du programme de privatisation mais aussi un rôle d'appui. Comme nous avons dit précédemment le problème n'est pas le fonctionnaire en question mais son rôle et surtout le fait qu'il applique des décisions politiques prise par les gouvernements des pays créanciers et par le gouvernement français.

Certes, la majorité de ces actions ont été décidé sous le gouvernement précédent dirigé par la droite mais l'État a une continuité. De plus, les déclarations de François Hollande à Athènes ainsi que le fait que le fonctionnaire français demeure toujours représentant-observateur des créanciers au CE de TAIPEDA montre que la politique du gouvernement français envers la question des privatisations en Grèce a une continuité et une indépendance par rapport aux changements de gouvernement.

Tout cela démontre le rôle très actif d'un point de vue institutionnel et stratégique de l'État français au montage ainsi qu'à la poursuite du programme de liquidation de la richesse publique en Grèce.

b) Le volet économique : les entreprises privées et publiques prétendantes du programme de privatisations.

Nous avons cité dans l'introduction de cet article les déclarations de François Hollande à Athènes où il a vivement encouragé les entreprises françaises à participer au programme de privatisation en Grèce. Le président de la République n'a pas oublié de promouvoir les qualités des entreprises françaises comme leur « expérience du service publique » [9] ainsi que les domaines dans lesquelles elles sont le plus compétentes selon lui comme « l'énergie, la gestion de l'eau, les transports et les chemins de fer » [8].

Le document de la direction générale du Trésor rédigé plus d'un an avant la visite de François Hollande à Athènes explicite également les domaines des privatisations dans lesquelles les entreprises françaises peuvent être intéressées. Il s'agit des domaines comme : « le domaine de l'eau, du tourisme, du développement des énergies vertes, des chemins de fer, de l'énergie et de la gestion des ports » [95].

Il y a une tentative de la part du gouvernement grec et du gouvernement français ainsi que de la part du MEDEF et du MEDEF grec (SEV) de revaloriser les liaisons économiques entre les entrepreneurs français et leurs homologues grecs. Leur but est de créer un tissu économique franco-hellénique fort. Preuve de cela la mise en place d'un Conseil des chefs d'entreprises [24, 25] et une

réunion organisée par le SEV [26, 27] ou François Hollande et Antonis Samaras se sont exprimés [13].

Ceci nous semble important mais secondaire puisque le cœur de l'intervention de François Hollande portait sur le programme de privatisations. Examinons alors dans les domaines en question, les sociétés grecques concernées par les privatisations ainsi que les entreprises françaises susceptibles de participer au programme des privatisations et surtout les personnes morales qui profiteront de ces opérations. Bien évidemment plusieurs entreprises française privées et publiques peuvent être concernées mais nous avons concentré notre attention sur les plus grands entreprises de chaque domaine cité par François Hollande. Nous pensons que seulement ces entreprises-là ont les moyens et auront peut-être la volonté de participer au programme de privatisations en Grèce. D'un point de vue « méthodologique » nous allons procéder à une étude pour savoir à qui appartiennent les entreprises en question en regardant leur composition du capital. Nous allons étudier s'elles versent des dividendes. Nous allons aussi effectuer la même étude pour les entreprises grecque à privatiser. Nous allons voir s'elles sont excédentaires ou déficitaires et s'elles versent des dividendes.

i) Le domaine de l'eau

Le TAIPED possède les sociétés (régies) des eaux d'Athènes (EYDAP) [28] et de Thessalonique (EYATH) [29]. Ces sociétés ont le droit exclusif d'approvisionnement et de distribution d'eau dans les deux villes. Les deux sociétés gèrent également le réseau et l'activité d'assainissement des eaux de deux villes. La ville de Thessalonique compte environ 800.000 personnes et le « grand Athènes » un peu moins de 4.000.000.

La privatisation de la société des eaux de Thessalonique a déjà débuté et elle s'achèvera au dernier trimestre de 2013 [30]. L'État grec possède actuellement 74% des actions et Suez-Environnement en possède 5% [101]. Selon le projet le but de TAIPED est que 51% des actions de la société passent aux mains du nouvel investisseur [102].

EYATH est une société excédentaire. En 2011 le résultat net de l'entreprise était de 20,595 millions € et en 2010 de 12,402 millions € [31]. Durant les neuf premiers mois de 2012 EYATH a eu un résultat net de 14,277 millions € [32]. L'entreprise versait des dividendes aussi bien à la « belle époque d'avant crise » comme par exemple en 2002 [33] mais aussi durant les années de la crise comme en 2010 et 2011 [34, 35, 36].

Selon les médias grecs la privatisation de la société des eaux de Thessalonique sera une affaire française [37]. Selon les mêmes sources l'actuel actionnaire minoritaire, c'est-à-dire Suez-environnement est non seulement parmi les prétendants [9] mais aussi le seul intéressé et le mieux placée pour importer la privatisation. L'autre géant français et international du domaine de l'environnement, Veolia-environnement, qui est présente en Grèce avec via la société MIG-Veolia déclare qu'elle n'est pas intéressée ni par la privatisation en question ni par aucune autre privatisation en ce moment en Grèce [109].

Donc, sans grande surprise EYATH passera aux mains de Suez-environnement. Si nous examinons la structure du capital de Suez-environnement on se rend compte que « 35,5% des actions appartiennent au groupe GDF-Suez » et « la part de l'actionnariat flottant (public et actionnariat salarié) se porte à 51,4 % » [38]. De plus, « depuis son introduction à la bourse en 2008, SUEZ ENVIRONNEMENT, a procédé à trois distributions de dividendes » [39]. Suez-Environnement est une société du groupe GDF-Suez où l'État français est propriétaire de 36% des actions [40]. L'APE (Agence des Participations de l'Etat) dans son rapport intitulé « L'Etat actionnaire » [41] nous informe que GDF-Suez a versé à ces actionnaires 3,330 et 3,328 milliards € des dividendes respectivement en 2010 et 2011. L'État français de son côté en tant qu'actionnaire a eu droit à

1,217 milliards € de dividendes en 2010 et à la même somme en 2011 [42].

Si la société des eaux de Thessalonique (EYATH), entreprise excédentaire, passe aux mains de Suez-Environnement suite au processus de privatisation elle servira à augmenter les profits et le résultat net du groupe GDF-Suez et par conséquent à verser des dividendes à ces actionnaires et à alimenter entre autres les caisses de l'État français avec les dividendes correspondants.

Concernant la société des eaux d'Athènes (EYDAP) sa privatisation débutera durant le premier trimestre de 2013 selon le planning de TAIPED [43]. Une fois de plus EYDAP est une entreprise excédentaire [44, 45] malgré cette conjoncture économique extrêmement difficile en Grèce. Selon les informations médiatiques les entreprises françaises du domaine de l'environnement et notamment Suez-Environnement est parmi les prétendants [9] pour cette privatisation également.

Fin 2012 la valeur boursière d'EYDAP était d'environ 250 millions d'€. Alors que selon les estimations de l'opposition de SYRIZA sa valeur est estimée à 6,5 milliards € [46]. Nous n'avons d'info supplémentaire ni d'avis personnel quant à la valeur de l'entreprise. Néanmoins, l'eau est un bien de première nécessité et un bien public comme l'électricité etc. et non une marchandise et il ne devait pas à notre avis se poser la question de « l'estimation de la valeur de la société » en question. En tout cas, il est sûr et certain que la valeur réelle de cette entreprise est bien supérieure à sa valeur boursière et le futur propriétaire payera à notre avis un prix pour cette acquisition bien inférieur à la valeur réelle de l'entreprise.

Au passage il est important de noter qu'au programme imposé par les créanciers au Portugal pour son « sauvetage » la privatisation de la compagnie « Águas de Portugal » est entre autres une des clauses obligatoires de l'accord [47].

Nous pensons par contre que sur ce marché des eaux au niveau européen les compagnies françaises ne sont pas toutes seules. Il y a d'autres groupes internationaux comme par exemple l'entreprise anglaise Thames Water, ou les entreprises allemandes RWE, Gelsenwasser.

ii) Le domaine de l'énergie

Un autre domaine où François Hollande a conseillé les entreprises françaises de participer aux privatisations en Grèce est celui de l'énergie.

Aucune société française n'est impliquée dans la privatisation de la société de gaz naturel. Sur ce paragraphe nous traiterons uniquement la question de l'énergie électrique. La question des hydrocarbures et de l'implication de la France est traitée ultérieurement sur un paragraphe spécifique.

L'entreprise en question est la compagnie nationale d'électricité (DEI). Il s'agit d'un des fleurons du pays. A notre avis la compétition pour les entreprises françaises quant à sa privatisation sera rude. D'où à notre avis les différents scénarios qui circulent dans les médias internationaux selon lesquelles la solution envisagée pour la privatisation de DEI sera de « couper la société en plusieurs parties » (trois voir plus) et les vendre ensuite séparément [48]. Cette solution est avancée comme une façon pour que le marché de l'électricité en Grèce se libéralise et respecte les « standards » de l'U.E. A notre avis cela n'est pas la vraie raison. Nous estimons que l'État grec prendra éventuellement cette option pour « ne pas mécontenter personne ». C'est-à-dire, dans le but de satisfaire les intérêts de différentes sociétés de ces pays créanciers.

Quant aux sociétés françaises susceptible de s'intéresser à cette privatisation nous avons les groupes : EDF, AREVA et GDF-SUEZ. AREVA et EDF appartiennent à l'État français. Personnellement, nous doutons quant à la volonté d'AREVA de participer au programme de

privatisation en Grèce.

Quant à EDF l'État français est actionnaire à la hauteur d'environ 85% [49]. L'État français a perçu de la part d'EDF en 2010 1,828 milliards € et en 2011 1,796 milliards € de dividendes [124]. Concernant GDF-SUEZ nous avons évoqué les données similaires au paragraphe suivant.

Parmi ces entreprises nous pensons qu'EDF sera la plus intéressée par DEI. EDF essaye de « diversifier son mix énergétique » [124] et poursuit la modernisation de son parc électrique en Pologne [124]. DEI dispose un « mauvais atout » qui peut intéresser EDF dans sa stratégie de diversification. Cet atout est le mix énergétique de DEI, basé à 75% à des centrales thermiques [50, 51]. Néanmoins, nous pensons que ce fait donne l'avantage quant à la privatisation de DEI à des entreprises allemandes, plus spécialisées que les entreprises françaises à la production d'électricité à partir de centrales thermiques.

DEI était excédentaire jusqu'à 2010 avec un résultat net en 2009 de 693,319 millions € [52], en 2010 de 557,925 millions € [53] et elle versait des dividendes à l'Etat grec. L'entreprise est devenue déficitaire à cause de la mauvaise conjoncture et surtout à cause d'une mauvaise décision de gouvernement de faire payer une nouvelle taxe foncière exceptionnelle à travers la facture d'électricité [54]. Par conséquent, les gens qui ne pouvaient pas payer cette taxe ne payer pas non plus la facture d'électricité. Résultat pour DEI, des pertes de 148,947 millions € en 2011 [128]. La valeur boursière de l'entreprise était le 31/12/2012 d'un peu plus d'1 milliards € [55]. Alors que l'estimation pour la valeur réelle de l'entreprise est de 13,4 milliards € selon le bilan et les résultats des compte de l'année 2010 [127, 56]. En tout cas DEI dispose au moins 4 centrales thermiques de 1.230 MW dont le prix à notre avis dépasse largement la valeur boursière de l'ensemble de l'entreprise au 31/12/2012.

Dans tous les cas, si c'est une entreprise française qui emporte cette privatisation nous pouvons observer que cela profitera directement à l'entreprise en question, à ces actionnaires et indirectement à l'État français.

iii) Les chemins de fer

Le Président de la République a invité les entreprises françaises à investir dans le domaine des chemins de fer en Grèce. Il s'agit de la privatisation du groupe OSE [57] qui débutera fin 2013 [115]. Le groupe contient plusieurs entreprises dans plusieurs activités comme la maintenance, le réseau ferré, l'opérateur de transport etc.

Apparemment Alstom est « intéressé par la rénovation du réseau ferré » [9]. L'actionnaire majoritaire d'Alstom est Bouygues avec 29,4% des actions [58]. Alstom se porte visiblement très bien puisque après une période difficile aujourd'hui distribue des dividendes à ces actionnaires depuis 2006/07 [59].

En plus d'Alstom il y a, à notre avis, que la SNCF et RFF comme entreprises françaises qui peuvent participer à cette privatisation. Nous pensons que le groupe SNCF peut être intéressé par la privatisation d'OSE. La SNCF est déjà très présente à l'internationale [60] où elle génère 24% se son chiffre d'affaire [61]. Le groupe a l'ambition qu'en 2017 30% de son activité soit réalisée en dehors de la France [62, 63]. Dans cette logique d'internationalisation pourrait s'inscrire une éventuelle participation de la SNCF à la privatisation d'OSE en Grèce.

Mais une fois de plus, la SNCF est une entreprise publique détenue à 100% par l'État français et qui lui verse des dividendes [64, 65, 66].

iv) La gestion des ports et des aéroports

Le TAIPED compte privatiser trente-huit aéroports [67, 68], douze ports [69] et plusieurs petits ports et port de plaisance [70]. Notamment les ports de Pirée et de Thessalonique font partie des ports en questions. Ce deux ports sont extrêmement importants pour la Grèce et stratégique pour le commerce dans la région de la méditerranée et des Balkans.

De son côté, François Hollande pense que les entreprises françaises peuvent être présentes dans ce domaine.

Il est curieux de voir qui gère les ports et les aéroports en France. Selon les données de l'APE [71] l'État français détient 100% : des grands ports maritimes de Dunkerque, du Havre, de Marseille, de Nantes-Saint-Nazaire, de Rouen et du port autonome de Paris.

Quant aux aéroports l'État français détient de façon directe 60% du capital des aéroports : de Bordeaux-Mérignac, de la côte d'Azur, de Lyon, de Montpellier-Méditerranée, de Toulouse-Blagnac, de la Réunion- Roland Garros, de Strasbourg. Le 40% restant du capital de ces aéroports est détenu par le secteur public hors de l'État [146]. La grande majorité de ces aéroports sont géré par les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) dans le cadre de concessions délivrées par l'État [72]. Seulement en ce qui concerne les aéroports de Paris il y a une ouverture du capital mais l'État français reste toujours actionnaires majoritaires avec 52,1% des actions.

Vinci à travers sa filiale Vinci-aéroport « assure le développement et l'exploitation de 13 aéroports, dont 10 en France, principalement dans le cadre de délégations de service public » [73].

Vinci sera peut-être parmi les entreprises françaises qui seront intéressés par ces privatisations puisqu'elle a visiblement une stratégie d'expansion à l'international. Preuve de cela le fait que la société a emporté la privatisation similaire au Portugal [74, 75].

v) Les autoroutes

Le TAIPED procédera à la privatisation des autoroutes en Grèce. Actuellement les autoroutes sont concédées et gérées par des entreprises privées grecque. Mais l'histoire des autoroutes en Grèce est une « malheureuse histoire ». Elle implique fortement les « oligarques grecs », des autoroutes mal ou non-construites avec des taux de mortalité les plus élevés en Europe [76] ou en plus de tout cela de péages chers sont en place. Exemple emblématique de cette situation l'autoroute entre Patras et Athènes.

Le TAIPED a procédé alors à une privatisation de quasiment toutes les autoroutes du pays [77, 78]. Entre autres, Vinci est apparemment intéressé par ces opérations [9]. François Hollande de son côté n'a pas oublié d'apporter son appui à Vinci en déclarant que : « Vinci qui est le principal investisseur en Grèce souhaite vivement prendre toute sa part dans ce domaine tout à fait essentiel » [79]. La répartition du capital de Vinci est disponible ici [80]. Il s'agit d'une entreprise privé qui distribue des dividendes à chaque année depuis 2007 à ces actionnaires [81].

4) Epilogue : « La grande braderie d'Athènes », une campagne d'information, la solidarité du peuple français et la résistance grecque face à la liquidation de la richesse publique grecque

Point de départ de cet article était la visite de François Hollande à Athènes et ses déclarations. Nous avons voulu examiner le rôle et l'implication de la France dans le programme de privatisations en Grèce. Pour cela nous avons commencé par examiner le rôle de la France autant que créanciers de la Grèce.

Nous avons démontré lors d'un article précédent intitulé « L'épée de Damoclès des privatisations en Grèce » que finalement le programme de privatisation ne profitera qu'aux pays créanciers de la Grèce puisqu'ils empocheront toutes les recettes du programme. En parallèle ce programme de liquidation de la richesse nationale profitera d'une part aux « oligarques grecs » qui une fois de plus déplumeront l'État grec et d'autre part et surtout aux entreprises internationales qui pilleront la richesse du pays. Beaucoup d'entreprises internationales qui importeront les privatisations sont des entreprises publiques des États créanciers de la Grèce. Nous pouvons alors dire que les pays créanciers de la Grèce « écorche deux fois le même bœuf » à travers ce programme de privatisation.

Nous avons démontré en utilisant le rapport annuel de 2011 de la direction générale du Trésor [95] le rôle central de l'État français à la mise en place et à la poursuite du programme de privatisations en Grèce. Ensuite, en se basant sur les déclarations officielles françaises et en les combinant avec les biens à privatiser par la Grèce nous avons essayé d'examiner quelles entreprises françaises sont susceptibles de participer au programme de privatisation. Nous avons aussi examiné qui profitera de ces privatisations. Les entreprises françaises privées qui profiteront des privatisations en Grèce augmenteront leurs résultats financiers et distribueront plus de dividendes aux actionnaires. Une partie importante des privatisations en Grèce concernèrent potentiellement des entreprises publiques. Si ces entreprises importent les privatisations nous avons démontré que ceci servira à augmenter leurs profits et à faire fructifier les comptes de l'État français à travers les dividendes qui lui sont versé par les entreprises publiques. Donc, François Hollande est venu à Athènes afin de promouvoir les intérêts des entreprises françaises privées et surtout les intérêts de « ces entreprises », des entreprises publiques.

Néanmoins, à notre avis « le partage du gâteau » de privatisations s'effectuera proportionnellement à la participation de chaque pays créancier au programme grec. De ce point de vue les intérêts allemands seront mieux gâtés que les intérêts français. Nous pouvons dire en plaisantant que le fait que les déplacements de François Hollande à la capitale grecque ont été effectuées à bord des voitures allemandes [82] telles que des BMW et des Mercedes contrairement aux voitures Citroën que François Hollande a l'habitude d'utiliser à l'Hexagone est une manifestation de la « supériorité » économique allemande en Grèce.

Malgré la reconnaissance public de la part du FMI et de l'U.E. des terribles erreurs de leur part au programme grec [83, 84] la Troïka, c'est-à-dire les créanciers de la Grèce et surtout le gouvernement grec en place persiste de façon obsédée à l'application de ce programme. Il s'agit d'un secret de Polichinelle que le programme grec dans son intégralité a échoué. Preuve de cela un taux de chômage gigantesque [85, 86], un déficit à 5,2%, une dette qui dépasse les 189% du PIB [87] alors que les estimations de la troïka prévoient 179% (la dette publique grecque quand la Grèce a fait appel à la troïka était de 132% du PIB en juin 2010) et une situation sociale qui frôle la crise humanitaire [4,5]. Pourquoi alors cette obstination à cette recette économique défailante ?

La dette a joué le rôle d'un choc pour imposer une baisse du coût du travail et une déréglementation du marché de l'emploi dans le pays. Une dette qui est par ailleurs selon plusieurs expert odieuse et illégitime [88, 89, 90] comme aussi les accords entre les différents pays et la troïka [91]. En parallèle le but des créanciers de la Grèce était à notre avis le surendettement du pays afin que le pays soit obligé de privatiser pour rembourser sa dette. Cette opération consiste à une opération de liquidation de toute la richesse publique du pays. Ceci s'inscrit à notre avis à la logique et la tactique du capital analysé par David Harvey à plusieurs de ces ouvrages et « codifier » par la notion d'« accumulation par dépossession ».

Les grecs ont le sentiment d'avoir joué le rôle d'un « rate de laboratoire ». Toute cette situation transforme la Grèce à une colonie de dette au sein de la zone euro au profit de ses « partenaires » européens et transatlantiques. Certes ce programme de liquidation de la richesse publique grecque

est imposé par les créanciers de la Grèce mais il est possible seulement parce que le gouvernement grec en place est complice de la troïka et il applique à la lettre les diktats des créanciers. Le gouvernement grec porte alors intégralement, comme la Troïka également, la responsabilité de la situation.

Le but de l'article n'est ni de lancer un « anathème » aux entreprises françaises qui participeront éventuellement aux privatisations en Grèce ni de « condamner » le gouvernement français quant à sa participation au programme de privatisations. Les entreprises françaises et le gouvernement français veillent à leurs intérêts. Conformément à ce principe ils profitent des positions et des actions odieuses du gouvernement grec. Ceci est un fonctionnement classique dans une économie de marché.

La rigueur, l'austérité et surtout les privatisations ne sont pas une affaire abstraite ou d'une affaire « gréco-grecque » puisque tout le sud de l'Europe vit une situation similaire et comme nous avons déjà expliqué précédemment tous les pays sous la tutelle de la troïka procèdent à des privatisations massives. Malheureusement, cette situation peut frapper la porte de la France et par conséquent à notre avis le peuple français peut être concerné.

De plus, le peuple français est concerné par le programme de privatisations en Grèce puisque nous avons démontré qu'il s'agit d'entreprises publiques qui profiteront principalement de la liquidation de la richesse nationale grecque si elles importent les marchés. D'ailleurs il y a un questionnement qui se pose aux « djihadistes du néolibéralisme » et défenseurs des privatisations. Pourquoi une entreprise est mieux gérée par un autre État ou par une entreprise publique d'autre État plutôt que par l'État où cette entreprise fonctionne ? Avec quelle légitimité démocratique une entreprise publique d'un État décide de la politique de tarification appliquée et bien d'autres à un autre pays. Le cas des chemins de fer en Angleterre est emblématique de ce point de vue. La « phrénite » anglaise des années 1980-90 pour que l'État se désengage de toutes activités économiques par le biais des privatisations a eu comme résultat, selon le député travailliste Maria Eagle, que les chemins de fer en Angleterre soient en grande partie gérés aujourd'hui par des États à travers les entreprises publiques de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la France [92]. À notre avis cette histoire démontre une fois de plus l'absurdité de la « logique » des privatisations.

Le peuple français a toujours été solidaire avec le peuple grec. Dernière preuve de cette solidarité, la participation importante à la grande manifestation du 18 février 2012 à Paris [93, 94, 95]. Le hasard de l'histoire a fait qu'un an plus tard jour pour jour François Hollande a visité la Grèce pour lui apporter « son soutien ». Son « soutien » est poussé par des motifs intéressés comme nous avons montré. Alors que le soutien du peuple français au peuple grec est sans arrière-pensées. Les campagnes de solidarité auto-organisées et autogérées avec le peuple grec continuent et se multiplient dans le domaine de la santé par exemple [96]. Une telle campagne d'information est en cours en ce moment autour des questions de privatisations en Grèce. Les initiatives des étudiants et des travailleurs grecs à Paris, à Lyon et à Grenoble à l'aide d'associations, de collectifs et avec l'appui des structures syndicales et politiques françaises etc. organisent une campagne sur la question. Dans le cadre de cette campagne il y aura à Strasbourg, à Toulouse, à Grenoble, à Lyon et à Paris du 19 au 23 Mars prochain 5 projections (le programme est disponible ici [97, 98]) du documentaire Catastroïka [99] en présence du réalisateur Aris Chatzistefanou venu express depuis la Grèce pour ces projections. Le documentaire porte sur les différentes expériences de privatisation par tout dans le monde et à leurs conséquences. Après la projection il suivra un débat autour des questions de privatisations en Grèce et en France.

Seule façon pour empêcher la liquidation de la richesse nationale grecque est la mobilisation, l'opposition et la résistance de la population grecque. C'est entre autres pour cette raison qu'en moins de 22 mois de fonctionnement le TAIPED a déjà changé de président trois fois. La pression de

la population est énorme autour de cette question et l'inquiétude pour des éventuels scandales de corruption ou des accusations de liquidation autour de ces affaires pèsent très lourds dans la conscience de la population mais aussi à notre avis dans la conscience et sur les épaules des dirigeants de TAIPED. Plus la résistance et la mobilisation contre les privatisations sera importante plus il y a de chances qu'elles soient annulées.

L'austérité, la Troïka et la dette ne consistent pas une fatalité pour les peuples européens ni en Grèce ni en France. Les problèmes ainsi que leurs racines sont communes. Leurs conséquences prennent des formes différentes au sein de chaque formation sociale en fonction de plusieurs facteurs différents. Mais les solutions à ces problèmes sont identiques et doivent être communes. La solidarité des peuples européens fait partie des solutions. Cet article vise à promouvoir cet esprit.

Foivos MARIAS

France, Mars 2013

Références

[1] http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/02/20/crachin-grec-pour-francois-hollande_1835464_3232.html

[2] <http://www.ina.fr/video/CAA00060051/valery-giscard-d-estaing-en-grece-video.html>

[3] Il s'agit de la « troïka » de l'époque. C'était une commission constitué par les créanciers de la Grèce pour « mettre dans l'ordre » les finances du pays. Les créanciers de l'époque étaient la Grande-Bretagne, la France, l'Autriche, l'Allemagne, la Russie et l'Italie. Elle a été mise en place en 1898 et elle a été officiellement dissoute en 1978. Elle a joué un rôle extrêmement important dans les finances de l'état grec jusqu'aux années 1940. Après la guerre jusqu'à sa dissolution elle avait un rôle beaucoup moins important.

A noter que cette commission internationale était la deuxième imposée à la Grèce depuis la création du pays. La première était entre 1857 et 1859 mais avec aucun droit quant aux finances de l'Etat grec. Cette commission n'avait qu'un rôle consultatif. Les créanciers de l'époque étaient la Grande-Bretagne, la France et la Russie.

[4] <http://www.oceanews.fr/la-grece-est-confrontee-a-une-crise-humanitaire/#axzz2MOehMRb4>

[5] <http://www.guardian.co.uk/commentisfree/2013/feb/11/greece-humanitarian-crisis-eu>

[6] <http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/reuters-00501071-hollande-salue-a-athenes-pour-son-soutien-a-la-grece-540041.php>

[7] <http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0202573562265-hollande-solidaire-avec-athenes-539827.php>

[8] http://lexpansion.lexpress.fr/economie/hollande-prone-la-croissance-pour-sortir-grece-et-europe-de-la-crise_373166.html

[9] <http://www.mediapart.fr/journal/international/190213/athenes-hollande-devient-champion-des-privatisations>

[10] <http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0202573347674-hollande-les-entrepreneurs-francais-doivent-saisir-les-opportunités-en-grece-539586.php>

[11] <http://www.elysee.fr/conferences-de-presse/article/conference-de-presse-conjointe-avec-m-antonis-samaras/>

[12] <http://www.elysee.fr/videos/conference-de-presse-avec-m-antonis-samaras-premier-ministre-de-la-republique-hellenique/>

[13] <http://www.elysee.fr/videos/intervention-devant-les-participants-au-conseil-des-chefs-d-entreprises-france-grece/>

[14] <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-devant-la-communaute-francaise-a-athenes/>

[15] <http://www.elysee.fr/videos/allocution-devant-la-communaute-francaise-en-grece/>

[16] Damien Millet, Eric Toussaint (dir.), « La vie ou la dette », CADTM, éditions aden, 2011, page 30.

[17] <http://gonewshome.com/the-exposure-of-french-banks-to-debt-greek/>

[18] http://www.cnbc.com/id/36819167/French_Banks_Are_Most_Exposed_to_Greek_Crisis

[19] http://www.hradf.com/uploads/files/%CE%9D3986-2011-%CE%95%CF%86%CE%B1%CF%81%CE%BC%CE%BF%CF%83%CF%84%CE%B9%CE%BA%CF%8C%CF%82_%CE%9D%CF%8C%CE%BC%CE%BF%CF%82.pdf, page 4, article 3 paragraphe 11.

[20] <http://www.hradf.com/en/the-fund/core-team>,

[21] http://www.tresor.economie.gouv.fr/4632_organigramme-du-service-economique-dathenes

[22] <http://www.ambafrance-gr.org/L-organigramme>

[23] <http://www.tresor.economie.gouv.fr/File/340497>, pages 22 et 25.

[24] <http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0202576837244-hollande-veut-croire-a-un-nouveau-depart-pour-la-grece-540179.php>

[25] <http://www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20130219trib000749767/hollande-appelle-les-entreprises-francaises-a-revenir-en-grece.html>

[26] <http://www.sev.org.gr/online/viewNews.aspx?id=2236&mid=&lang=gr>

[27] <http://www.sev.org.gr/online/viewNews.aspx?id=2239&mid=&lang=gr>

[28] <http://www.hradf.com/en/infrastructure/athens-water-supply-and-sewerage-company>

[29] <http://www.hradf.com/en/infrastructure/Thessaloniki-water-supply-and-sewerage-company>

[30] <http://www.hradf.com/uploads/files/20130213-press-release-eyath-en.pdf>

[31] http://www.eyath.gr/misc/ETISIA_STOIXEIA_KAI_PLIROF_2011.pdf

[32] http://www.eyath.gr/misc/FIGS_AND_INFO_010112_300912.pdf

[33] http://news.kathimerini.gr/4dcgi/_w_articles_economyepix_8_22/01/2003_51011

[33] <http://www.eyath.gr/swift.jsp;jsessionid=08DB160D19BF7DF9246987B6F7658EA3?extLang=&CMRCode=17139P6T4>

[34] <http://www.capital.gr/news.asp?id=1255829>

[35] <http://www.naftemporiki.gr/finance/story/375490>

[36] http://www.capital.gr/weekend_articles.asp?id=1742003

[37] <http://www.suez-environnement.fr/finance/l-action/structure-capital/>

[38] <http://www.suez-environnement.fr/finance/actionnaires-individuels/dividendes/>

[39] <http://www.gdfsuez.com/actionnaires/action-gdf-suez/structure-de-lactionnariat/>

[40] http://www.ape.minefi.gouv.fr/sections/rapports_sur_l_etat/rapport_de_l_etat_ac9656

[41] http://www.ape.minefi.gouv.fr/sections/rapports_sur_l_etat/rapport_de_l_etat_ac9656/downloadFile/a

[ttachedFile_1/2-Fiches_entreprises.pdf?nocache=1351692690.29](#), page 48

[42] <http://www.hradf.com/uploads/files/20121112-hradf-asset-development-plan-el.pdf>, page 35

[43] http://www.eydap.gr/index.asp?a_id=223&ncategory_id=16&news_id=595

[44] http://www.eydap.gr/media/FinancialData/endiameses_oikonomikes_katastaseis/2012/9mino_2012.pdf

[45] <http://www.avgi.gr/ArticleActionshow.action?articleID=737181>

[46] https://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=4SrWZE5P-uU

[47] <http://online.wsj.com/article/SB10001424127887323926104578276083748138790.html>

[48] http://www.ape.minefi.gouv.fr/sections/rapports_sur_l_etat/rapport_de_l_etat_ac9656/downloadFile/attachedFile_1/2-Fiches_entreprises.pdf?nocache=1351692690.29, page 44

[49] <http://www.dei.gr/Default.aspx?id=148&nt=19&lang=2>

[50] <http://www.dei.gr/Default.aspx?id=920&nt=18&lang=1>

[52] <http://www.dei.gr/Documents2/GR%20REPORT%202010%20FINAL.pdf>

[53] http://www.dei.gr/Documents2/%CE%9F%CE%B9%CE%BA%CE%BF%CE%BD%CE%BF%CE%BC%CE%B9%CE%BA%CE%AC%20%CE%91%CF%80%CE%BF%CF%84%CE%B5%CE%BB%CE%AD%CF%83%CE%BC%CE%B1%CF%84%CE%B1/2011/%CE%9F%CE%99%CE%9A%CE%9F%CE%9D%CE%9F%CE%9C%CE%99%CE%9A%CE%97%20%CE%95%CE%9A%CE%98%CE%95%CE%A3%CE%97%202011_GR.pdf

[54] <http://au-bout-de-la-route.blogspot.fr/2011/10/nouvelle-taxe-fonciere-en-grece-la.html>

[55] <http://www.dei.gr/Default.aspx?id=1162&nt=18&lang=2>

[56] <http://www.avgi.gr/ArticleActionshow.action?articleID=684010>

[57] <http://www.hradf.com/en/infrastructure/hellenic-railways-organisation>

[58] <http://www.alstom.com/fr/investisseurs/informations-sur-le-titre-alstom/structure-du-capital/>

[59] <http://www.alstom.com/fr/investisseurs/informations-sur-le-titre-alstom/dividende/>

[60] http://medias.sncf.com/sncfcom/pdf/finance/profilcc/PROFIL_2011_FR.pdf, page 4

[61] <http://www.sncf.com/fr/finance/chiffres-cles>

[62] http://www.lesechos.fr/12/11/2012/LesEchos/21310-071-ECH_la-sncf-a-l-heure-des-choix.htm

[63] http://www.lesechos.fr/02/07/2012/LesEchos/21217-027-ECH_quand-pepy-joue-les-vrp-de-la-sncf-a-l-etranger.htm

[64] http://www.lemonde.fr/voyage-france/article/2011/12/21/la-sncf-va-verser-un-dividende-record-a-l-etat_1620952_1616699.html

[65] <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/services/transport-logistique/20120406trib000692312/la-sncf-versera-a-l-etat-un-dividende-record-mais-moins-eleve-que-prevu.html>

[66] http://www.ape.minefi.gouv.fr/sections/rapports_sur_l_etat/rapport_de_l_etat_ac9656/downloadFile/attachedFile_1/2-Fiches_entreprises.pdf?nocache=1351692690.29, page 53

[67] <http://www.hradf.com/en/infrastructure/regional-airports>

[68] <http://www.hradf.com/en/infrastructure/athens-international-airport>

[69] <http://www.hradf.com/en/infrastructure/ports>

[70] <http://www.hradf.com/en/infrastructure/small-ports-and-marinas>

[71] http://www.ape.minefi.gouv.fr/sections/rapports_sur_l_etat/rapport_de_l_etat_ac9656/downloadFile/attachedFile/1-Panorama_2012.pdf?nocache=1351692658.56, page 42

[72] <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Decentralisation-des-aeroports,10239.html>

[73] <http://www.vinci-airports.com/fr/a-propos-de-vinci-airports.htm>

[74]

<http://www.capital.fr/bourse/actualites/vinci-a-remporte-l-operateur-aeroportuaire-portugais-ana-799287>

[75]

http://lexpansion.lexpress.fr/entreprise/vinci-decolle-a-l-international-grace-aux-aeroports-portugais_366659.html

[76] <http://www.securite-routiere.org/Connaitre/statisti.htm>

[77] <http://www.hradf.com/en/infrastructure/hellenic-motorways>

[78] <http://www.hradf.com/en/infrastructure/egnatia-motorway>

[79]

<http://www.elysee.fr/videos/intervention-devant-les-participants-au-conseil-des-chefs-d-entreprises-france-grece/>, min. 12 de la vidéo

[80] <http://www.vinci.com/vinci.nsf/fr/page/finances-bourse-actionnariat.htm>

[81] <http://www.vinci.com/vinci.nsf/fr/page/finances-bourse-dividendes.htm>

[82] <http://www.youtube.com/watch?v=2q7Pcj1ohB4>

[83]

<http://www.liberation.fr/economie/01012387315-le-chef-de-la-mission-grecque-du-fmi-reconnait-des-erreurs>

[84] http://www.liberation.fr/economie/2013/01/08/oups-le-fmi-s-est-trompe-sur-l-austerite_872394

[85] <http://fr.reuters.com/article/businessNews/idFRPAE8B503H20121206>

[86]

<http://www.lesechos.fr/economie-politique/monde/actu/0202628744332-le-chomage-atteignait-26-4-fin-2012-en-grece-545044.php>

[87]

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2012/10/31/97002-20121031FILWWW00390-grece2013deficit-a-52-dette-a189.php>

[88] François Chénais, « les dettes illégitimes », éditions raison d’agir, juin 2011

[89] Damien Millet, Eric Toussaint (dir.), « La vie ou la dette », CADTM, éditions aden, 2011.

[90] Damien Millet, Daniel Mu nevar, Eric Toussaint, Renaud Vivian, « The debt crisis : From Europe to Where ? », editors Sushovan Dhar, Sundara Babu Nagappan, février 2013

Disponible en ligne ici : http://cadtm.org/spip.php?page=imprimer&id_article=8851

[91] <http://cadtm.org/Grece-Irlande-et-Portugal-pourquoi>

[92]

<http://www.labour.org.uk/maria-eagles-speech-to-labour-party-annual-conference-2012,2012-10-01>

[93]

<http://www.humanite.fr/grece/le-1802-place-du-trocadero-paris-solidarite-avec-le-peuple-grec-490405>

[94] <http://fr.reuters.com/article/idFRL5E8DI0AG20120218>

[95]

<http://www.citizenside.com/fr/photos/politique/2012-02-18/49993/manifestation-de-solidarite-avec-le-peuple-grec-a-paris.html#f=0/378467>

[96] <http://solidaritefrancogrecque.wordpress.com/>

[97] <http://initiativegrecqueaparis.wordpress.com/>

[98]

<https://nouvelleshorslesmurs.wordpress.com/2013/03/13/tournee-du-documentaire-catastroika-grece-2012-en-france-du-19-au-23-mars-2/>

[99] <http://www.catastroika.com/indexfr.php>

